

**Étape 1 :  
Autorisation**

**Prélèvement d'échantillon ADN  
(Prospectif)**

- Procureur de la Couronne présente une demande 487.051(1)(b) ou 487.052

Juge donne  
l'autorisation de  
prélèvement  
d'échantillon ADN

- Formule 5.03 ou 5.04

**Étape 2 :  
Contrôle du  
détenu**

Sous garde?

oui

non

Intermittent?

oui

non

Agent de police retire  
le détenu de la salle  
d'audience

- Formule 5.03 ou 5.04
- Autres documents de procédure
- Mandat d'incarcération pour détention (Formule 8)

- Formule 5.03 ou 5.04

Détenir la personne  
487.07(2) C.C.

Détenu transféré  
au lieu de  
prélèvement  
(Étape 3)

A-A

B-B

**Légende**

Activités

Décisions

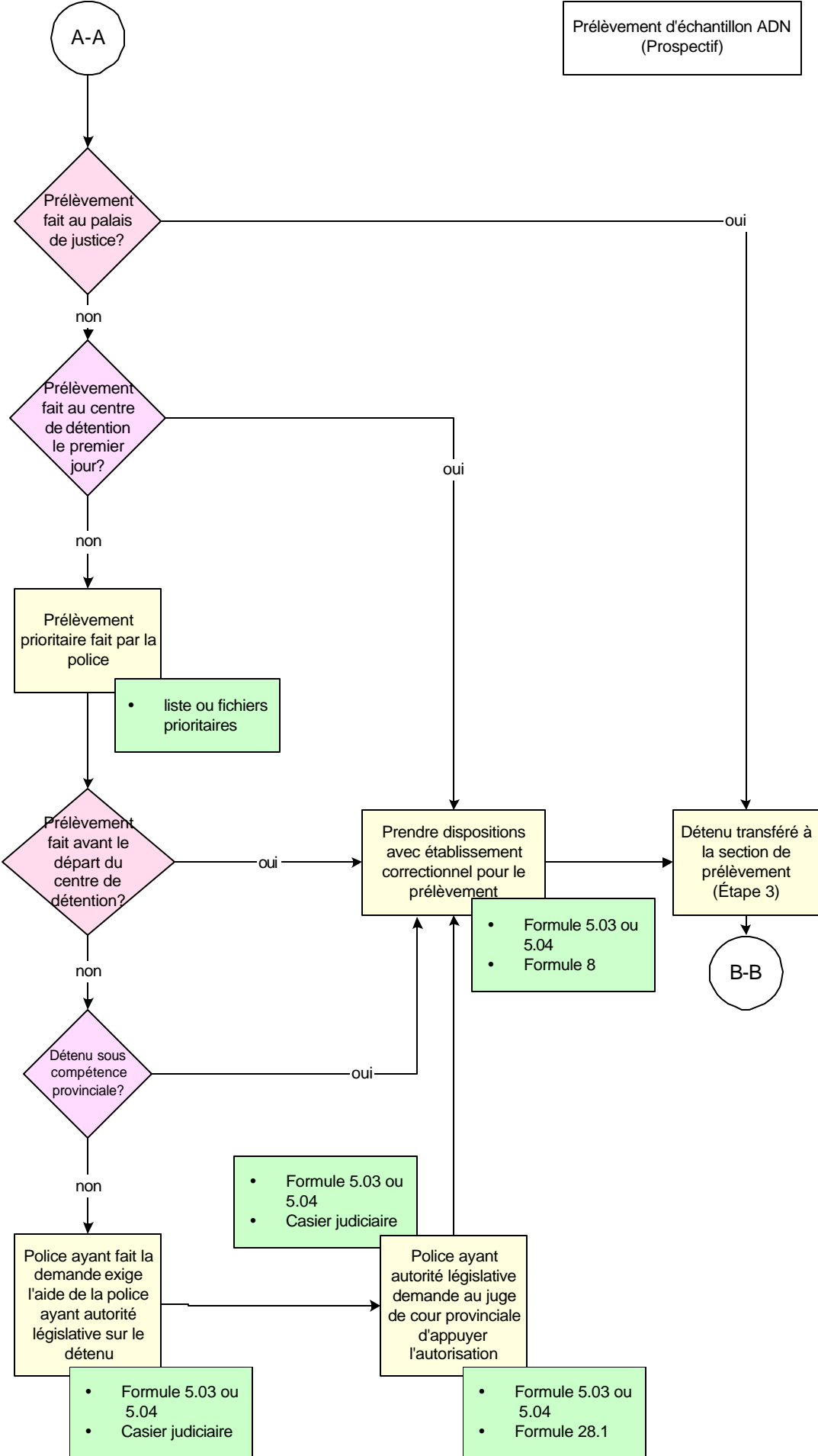
Formules -  
entrée et sortie

**Étape 2 (suite) :  
Contrôle du  
détenu**

Prélèvement d'échantillon ADN  
(Prospectif)

**Légende**

- Activités
- Décisions
- Formules - entrée et sortie



B-B

Prélèvement d'échantillon ADN (Prospectif)

### Étape 3 : Traitement du prélèvement

Détenu transféré à la section de prélèvement

Suivre protocole

- établissement médical disponible
- sécurité du personnel de prélèvement assurée
- contenants pour pièces à conviction où la salive peut être mise pour sécher
- utilisation de la trousse approuvée
- droits observés
- accès à un téléphone
- pièce stérile, sécuritaire et privée
- sangles de maintien disponibles

Détenu exerce ses droits?

Avocat contacté?

Avocat du détenu

- Formule 5.03 ou 5.04 ou 5.09
- Trousse de prélèvement d'ADN
- Mise en garde en vertu de la charte
- Rapport de l'agent

Prélèvement fait selon le protocole

- Trousse complète
- Rapport

Prélèvement admissible?

### Étape 4 : Prélèvement envoyé au laboratoire central

- Enveloppe du prélèvement
- Registre
- Formule 5.03 ou 5.04

Remplir documents requis de la trousse

- Enveloppe du prélèvement scellée
- Formule 5.03 ou 5.04

Envoyer prélèvement au laboratoire central par courrier recommandé, messenger ou livraison en personne

Transmettre formule de confirmation 5.07 à la cour faisant la demande (c.c. au Commissariat à l'information du Canada)

- Registre des pièces

- Formule 5.07

Laboratoire ADN confirme la réception des prélèvements, la date et l'heure

- Réception du registre des pièces

Si le prélèvement est rejeté par le laboratoire ADN, il est retourné au processus de rééchantillonnage (étape 5)

**Légende**

- Activités
- Décisions
- Formules - entrée et sortie
- Remarques additionnelles

## Étape 5 : Processus de rééchantillonnage

Prélèvement d'échantillon ADN  
(Prospectif)

### Légende

Activités

Décisions

Formules -  
entrée et sortie

Remarques  
additionnelles

Déterminer un lieu  
de prélèvement  
dans un  
établissement  
correctionnel et  
prendre les  
dispositions  
nécessaires

Sous garde?

oui

non

Détenir  
487.07(2) C.C.

- Formule 5.09
- Formule 28.1 (au besoin)

Transférer au lieu de  
prélèvement  
Étape 3  
(B-B)

Prélèvement rejeté  
par le laboratoire  
ADN

- Lettre du laboratoire exigeant une reprise

Informé le  
Commissariat à  
l'information du  
Canada du  
département de  
police mena  
l'enquête

- Formule 5.08
- lettre

- Lettre du Commissariat à l'information du Canada
- Formule 5.08

Police fait une  
demande auprès  
du procureur de la  
Couronne; remplit  
la formule 5.08

- Formule 5.08

- Formule 5.08

Cour provinciale  
émet l'autorisation  
de reprise de  
prélèvement

- Formule 5.09

Détenu sous  
compétence  
provinciale?

oui

non

Police ayant fait la  
demande exige  
l'aide de la police  
ayant autorité  
législative sur le  
détenu

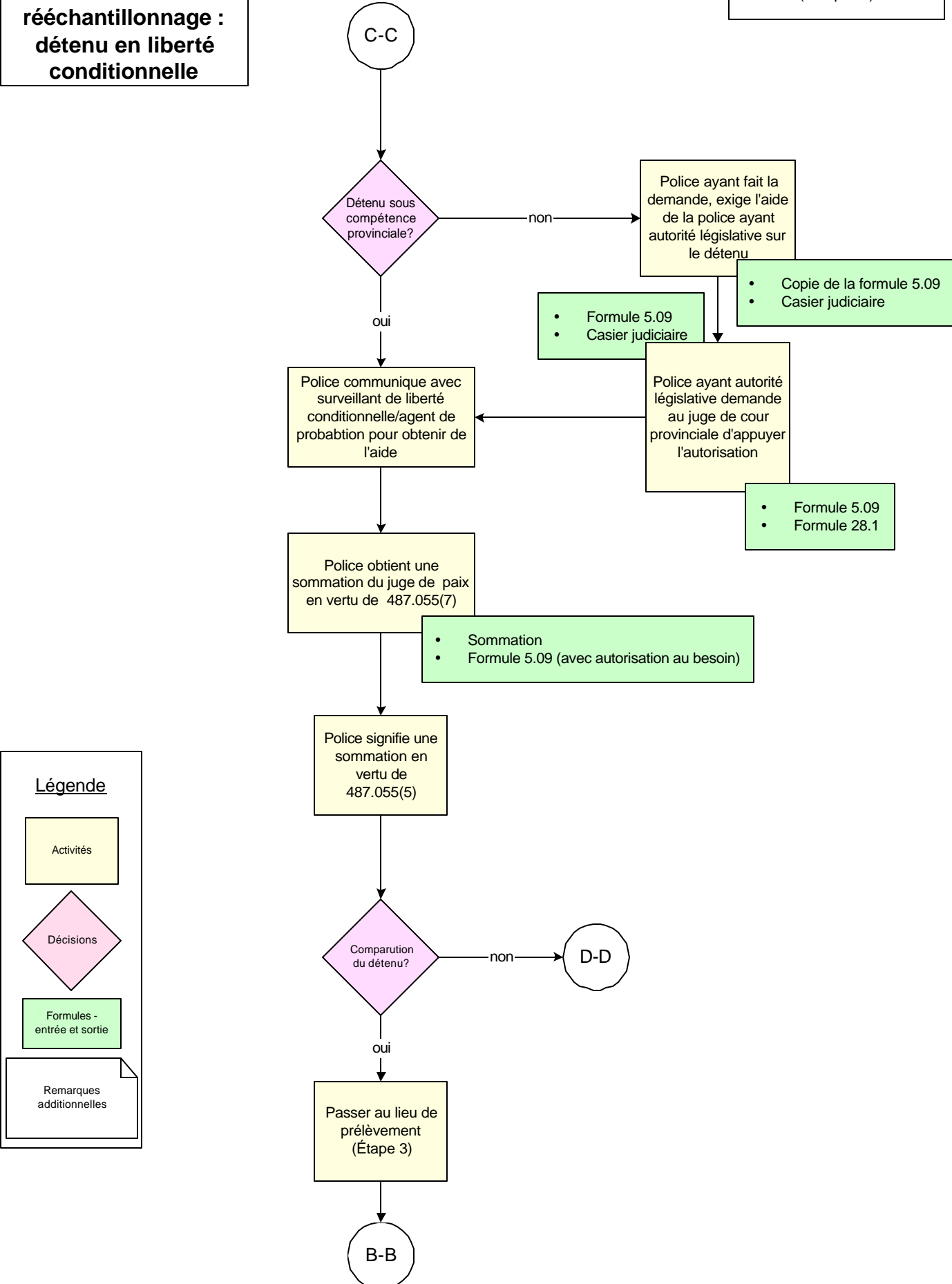
- Formule 5.09
- Casier judiciaire

Police ayant  
autorité législative  
demande au juge  
de cour provinciale  
d'appuyer  
l'autorisation

- Formule 5.09
- Formule 28.1

**Étape 5.1 :  
Processus de  
rééchantillonnage :  
détenu en liberté  
conditionnelle**

Prélèvement d'échantillon ADN  
(Prospectif)



**Légende**

- Activités
- Décisions
- Formules - entrée et sortie
- Remarques additionnelles

**Étape 5.2 :  
Processus de  
rééchantillonnage :  
détenu ne comparaît  
pas**

Prélèvement d'échantillon ADN  
(Prospectif)

